

# Renforcer le leadership du Canada dans la promotion de l'égalité entre les sexes

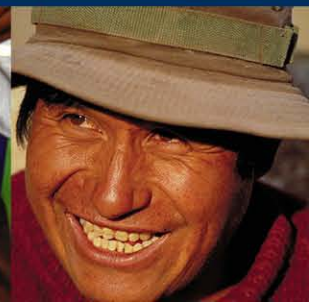
Par Rita Soares Pinto  
Oxfam-Québec

Groupe informel de travail sur les droits des femmes

Octobre 2009



[www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca)



## Objectif présentation :

Présenter la réponse de la société civile à l'évaluation de l'ACDI sur la mise en oeuvre de sa politique en matière d'égalité entre les sexes (ES):



- Suite à 10 ans de mise en œuvre de la politique de l'ACDI, quel bilan pouvons-nous faire?
- Pourquoi et comment l'ACDI devrait renforcer son leadership dans la promotion des droits des femmes et l'ES?

## Quelques mots sur le l'historique et le processus:

### Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes (1999)

#### 3 objectifs:

- Contribuer à l'avancement des droits des femmes et des filles;
- Accroître participation des femmes dans les processus décisionnels;
- Accroître l'accès des femmes aux ressources et retombées projets



### Évaluation interne de l'ACDI de sa politique entre 1999 et 2005

(réalisée en 2007, diffusée: 2009)

## Bilan de l'évaluation:

- La politique = document porteur mais problèmes au niveau de sa mise en oeuvre:
  - Mise en oeuvre inégale de la politique dans les différents secteurs, aires géographiques et partenaires de l'ACDI
  - Évaporation de l'approche transversale;
  - Difficultés à connaître les résultats réels en matière d'ES: invisibilisation et faiblesse des systèmes de reddition de compte.
- Des efforts importants doivent être faits par l'ACDI:



### **9 recommandations du rapport des évaluateurs**

## La réaction de la SC:

**« Renforcer le leadership international du Canada  
en matière de promotion de l'ES »**

*rédigé par*

*Groupe informel de travail sur les droits des femmes*

## Recommandations:

1. Donner suite immédiatement aux 9 recommandations de l'évaluation à travers un plan d'action.

Ce plan d'action doit être transparent et accessible au public, faire l'objet de consultations publiques et d'un examen périodique.

## Recommandations:

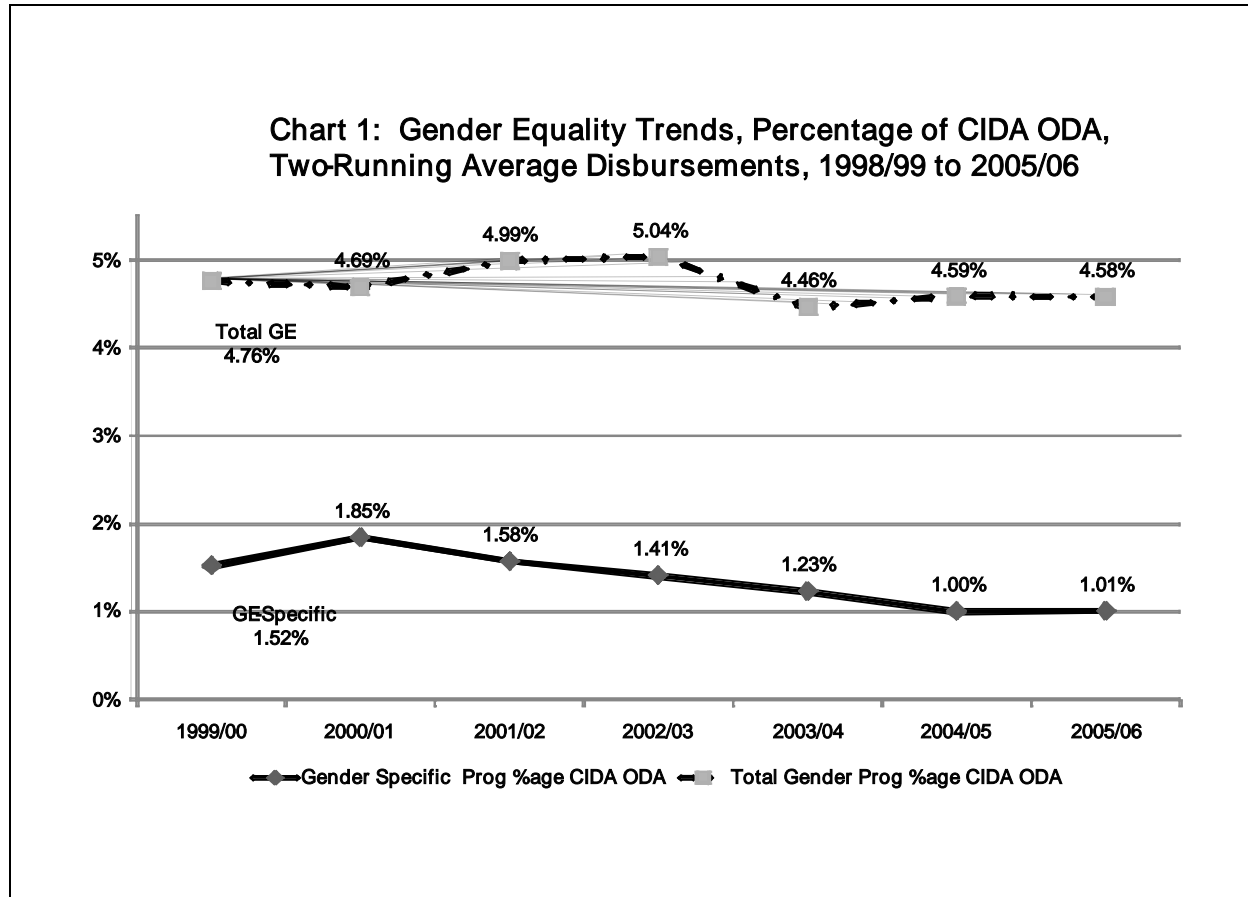
2. S'engager plus à fond en faveur de l'égalité entre les sexes sur les plans politique et institutionnel:

L'ACDI doit renforcer sa volonté politique et mettre en place des efforts importants pour assurer la mise en oeuvre effective de sa politique et pour repositionner de façon systématique et efficace l'ES et les droits des femmes au coeur même du mandat de l'Agence et de l'ensemble de ses programmes et projets.

## Recommandations:

3. Consacrer plus de ressources financières à l'ES de façon à concrétiser les engagement faits au niveau de la politique

# Tendances de l'égalité entre les sexes, pourcentage de l'APD de l'ACDI, moyennes des décaissements sur deux ans, de 1998-99 à 2005-06



## Recommandations:

3. Consacrer plus de ressources financières à l'ES de façon à concrétiser les engagement faits au niveau de la politique, en particulier (continuation):
  - Augmenter les fonds spécifiques pour l'ES, et notamment les fonds genre;
  - S'assurer qu'il y a une allocation de ressources financières spécifiques pour concrétiser l'engagement transversal, car « la transversalité a des coûts »

## Recommandations:

### 4. Renforcer les programmes d'égalité entre les sexes:

« L'approche transversale d'ES est partout  
mais est en fait nulle part »

- L'ACDI doit mettre en place des mesures pour rendre explicites les engagements en matière d'ES dans l'approche transversale;
- L'ACDI doit cibler plusieurs domaines stratégiques pour obtenir des résultats concluants en matière d'ES;
- En plus d'être un thème transversal, l'ES doit devenir un secteur indépendant au sein de l'Agence, afin de maximiser l'attribution de ressources et d'augmenter la visibilité et la volonté politique.

## Recommandations:

5. L'ACDI doit renforcer son appui aux organisations qui oeuvrent pour les droits des femmes et les reconnaître comme des acteurs et interlocuteurs clé pour l'objectif d'égalité entre les sexes;

À cette fin, nous recommandons que l'appui institutionnel à ces organisations soit un élément fondamental de l'aide canadienne et que les financements octroyés à ces organisations soient accrus, notamment via les fonds genre.

## Recommandations:

6. L'ACDI devrait encourager la création de partenariats sains et dynamiques avec les OSC



**Vers un engagement plus ferme des OSC canadiennes pour l'égalité entre les sexes**

7. Le dialogue entre l'ACDI et les organisations de la société civile, doit être renforcé et s'inscrire dans une perspective de responsabilité mutuelle permettant de renforcer l'engagement de ces acteurs pour l'égalité entre les sexes.



## Prochaines étapes du dialogue politique



**Je vous remercie pour votre  
attention!**